Séance du 15 mars 2005

Aménagement des Pléiades – Avant Projet Définitif
Après diverses modifications, l'A.P.D., qui porte sur un montant total de 1'518'600 € H.T., est accepté par 12 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre. L'option climatisation à 13'000 € est acceptée par 11 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre.

Extension du columbarium
Deux blocs de 6 alvéoles seront ajoutés pour un coût de 8'844,42 € TTC

Indemnité de gardiennage de l'église de Monnetier et des chapelles de Mornex et Esserts
M. le Curé recevra la somme de 852,79 € pour l'année 2005.

Echange de parcelles au Salève
Par 12 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre, le Conseil approuve l'échange de 2 parcelles au lieu-dit « Les Crevaz-Nord », totalisant 59'069 m2 et appartenant à un particulier contre une partie (1'000 m2) de 2 parcelles communales au lieu-dit « Sur la Ficle ». La commune ne supportera aucun frais dans cette transaction.

Participation financière à l'A.D.M.R.
En 2004, 2'222 heures d'aides ont été effectuées dans notre commune par l'Aide à Domicile en Milieu Rural. La part financière, calculée à 1,68 € par heure, représente 3'732,96 €. Elle est acceptée par 13 voix pour et 2 voix contre.

Réparation et nettoyage de la croix centrale du cimetière de Monnetier
La consolidation et le nettoyage de la croix située au centre du cimetière coûteront 2'590,53 €.

Acquisition de la mappe sarde numérisée
Le Conseil accepte la proposition du Syndicat Mixte du Salève visant à acquérir le cadastre sarde numérisé pour 1'400 € (Monnetier-Mornex) et 515 € (Esserts-Salève). Il s'agit de la mise en informatique du contour de chaque parcelle et d'une vingtaine d'informations par parcelle, du tirage papier d'un atlas en format A2 (près de 20 cartes et feuilles) comprenant toutes les caractéristiques des parcelles (propriétaire, bonté des terres, chemins et maisons, etc.) et d'un CD comprenant les données de l'atlas et 1 CD des photos de la mappe sarde.